

## EXTRAIT DE DELIBERATION

### DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 12 avril 2017**

Accusé de réception en préfecture 034-213401094-20170412-15-2017-DE Date de télétransmission : 14/04/2017 Date de réception préfecture : 14/04/2017
--

Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni le 12 avril 2017 Sous la présidence de **Monsieur Francis BOUTES, Maire.**

**PRESENTS** : Mesdames DUMOULIN Mary-Andrée - FELIX Maryse - FLAMENT Chantal - GALZY Isabelle - GARRIGUE Sandrina - JOURDAN Agnès - THOUREL Lucette  
Messieurs ALLEMANY Christian - BERTHOMIEU Michel - FOREZ Daniel - SOULIE Christophe

**ABSENTS** : Mmes PAILLES Pilar  
MM. MARTINEZ Nicolas - PAGEOT Emmanuel

**PROCURATIONS** : Mme GALZY Isabelle donne procuration à M. ALLEMANY Christian et Mme GARRIGUE Sandrina donne procuration à M. BOUTES Francis

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme THOUREL Lucette est élue secrétaire de séance

#### **15/2017 - Approbation du Compte Administratif 2016- budget Mairie M14**

Monsieur le Maire expose le Compte Administratif annexé au présent rapport et se résumant ainsi :

		DEPENSES	RECETTES	Résultat
Réalisation de l'exercice 2016	Section de fonctionnement	818 028.55	834 973.75	16 945.20
	Section d'investissement	264 690.90	168 994.56	-95696.34
Reports de l'exercice 2015	Report de fonctionnement (002)		155 811.18	155 811.18
	Report d'investissement (001)		90 665.17	90 665.17
TOTAL		1 082 719.45	1 250 444.66	167 725.21
Restes à réaliser à reporter en 2016	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement	22 724	20 000	-2 724
	TOTAL	22 724	20 000	-2 724
RESULTATS CUMULES	Section de fonctionnement	818 028.55	990 784.93	172 756.38
	Section d'investissement	287 414.9	279 659.73	-7 755.17
	TOTAL CUMULE	1 105 443.45	1 270 444.66	165 001.21

Le résultat cumulé est de 1 105 443.45 € en dépenses et 1 270 444.66 € en recettes, soit un résultat positif de 165 001.21 € à affecter en 2017.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur l'adoption du Compte Administratif du budget de la Mairie de Gabian pour l'exercice 2016, établi par nature en conformité avec l'instruction M14, après avoir constaté la parfaite régularité des comptes.

**DEMANDE** de bien vouloir en délibérer, et de l'**AUTORISER** à signer tous documents relevant de cette décision.

Le Conseil Municipal,  
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après avoir pris connaissance du document présenté,  
à l'unanimité des membres présents, **SE PRONONCE FAVORABLEMENT**  
**ADOpte** le CA de la Mairie de Gabian tel que présenté.

**AUTORISE** M le Maire à signer tous documents relevant de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,  
Francis BOUTES

